

Document d'Informations Clés

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

SG Epargne Entreprise - Diversifié Monde, Part SR2

FIL Gestion

ISIN: FR001400IIP3

<https://www.fidelity.fr>

Appeler le +33 (0)1.73.04.30.00 pour de plus amples informations.

FIL Gestion fait partie du groupe de sociétés Fidelity.

Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de FIL Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce PRIIP est autorisé en France.

FIL Gestion est agréée en France et réglementée par Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de publication: 27/12/2024

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le Fonds est un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE).

Durée

Le FCPE est créé pour une durée de 99 ans à compter de son agrément initial à savoir le 26 janvier 2021.

Objectifs

Objectif: Le Fonds SG Epargne Entreprise - Diversifié Monde, dit « nourricier », est investi en totalité en parts REST I-ACC-Euro (Euro/USD hedged) (les « Titres ») du Fidelity Funds - Sustainable Multi Asset Income Fund, SICAV de droit luxembourgeois (le « Fonds Maître ») et à titre accessoire en liquidités et/ou emprunts d'espèces. L'objectif de gestion et le profil de risque du Fonds sont identiques à ceux du Fonds Maître. La performance du Fonds pourra être différente de celle du Fonds Maître en raison notamment des frais de gestion propres au Fonds et des liquidités résiduelles non employées. L'objectif de gestion du Fonds Maître consiste à chercher "à atteindre une croissance du capital modérée de moyen à long terme et à générer des revenus."

Politique d'investissement: Le Fonds sera investi à hauteur de 85% minimum de l'actif en actions REST I-ACC-Euro (Euro/USD hedged) du Fonds Maître et à titre accessoire en liquidités et/ou emprunts d'espèces.

Rappel de la stratégie d'investissement du Fonds Maître: «Le Fonds Maître investit dans une gamme de catégories d'actifs, y compris des titres de créance, des actions, des titres immobiliers et d'infrastructure, des matières premières et des liquidités du monde entier, y compris des marchés émergents. Le Fonds Maître peut investir dans les actifs suivants selon les pourcentages indiqués :

titres de créance de tout type: jusqu'à 100 %

titres de créance « below investment grade »: jusqu'à 60 %

titres de créance et actions des marchés émergents: jusqu'à 50 %

actions: jusqu'à 50 %

titres de créance gouvernementaux: jusqu'à 50 %

actions A et B chinoises et titres de créance onshore cotés (directement ou indirectement): moins de 30 % (sur une base globale)

REIT éligibles: jusqu'à 30 %

titres d'infrastructure (à

l'exclusion des fonds de placements immobiliers): jusqu'à 30 %

obligations offshore chinoises (y compris des obligations Dim Sum): moins de 10 %

titres adossés à des crédits et à des actions: jusqu'à 10 %

titres de créance et actions russes: jusqu'à 10 % sur une base globale

exposition aux matières premières éligibles: jusqu'à 5 % obligations hybrides et convertibles contingentes (CoCo): moins de

30 %, avec moins de 20 % dans les CoCo

instruments du marché monétaire: jusqu'à 25 %

SPAC : moins de 5 %

Le Fonds Maître peut également investir dans d'autres créances financières subordonnées et des actions privilégiées.

L'exposition du Fonds Maître aux titres fortement dépréciés est limitée à 10 % de ses actifs.»

Procédure d'investissement: Le FCPE applique les process d'investissement du Fonds Maître à savoir: «Dans le cadre de sa gestion active du Fonds Maître, le Gérant associe une analyse des conditions macroéconomiques, des marchés et des fondamentaux des sociétés pour répartir les investissements de manière dynamique entre les différentes catégories d'actifs et régions. Le revenu du Fonds Maître découle principalement du versement des dividendes des actions et du paiement des coupons des obligations, la croissance du capital étant générée principalement par les investissements en actions. Pour atteindre cet objectif, le Fonds Maître adopte une stratégie d'allocation d'actifs tactique au titre de laquelle les investissements peuvent être équilibrés et ajustés de manière active. Le Fonds Maître pourrait, en conséquence, supporter des frais de transaction plus élevés qu'un fonds faisant appel à une stratégie d'allocation statique. Il tient compte des caractéristiques ESG lorsqu'il évalue les risques et opportunités d'investissement. Le Gérant de Portefeuille prend en compte les notations ESG fournies par Fidelity ou des agences externes pour déterminer les caractéristiques ESG. Le Gérant de Portefeuille veille, par le biais de la procédure de gestion des investissements, à ce que les sociétés détenues dans le portefeuille respectent des pratiques de bonne gouvernance. Le Fonds Maître respecte des critères ESG Multi Asset spécifiques. Pour plus d'informations, consultez « Investissement durable et intégration ESG » ainsi que l'annexe « Durabilité ».

Instruments dérivés et techniques: Le Fonds Maître applique la stratégie suivante: Le Fonds Maître peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture, de gestion efficace du portefeuille et d'investissement. L'effet de levier du Fonds Maître ne dépassera 210% de l'actif net total.

En plus des instruments dérivés de base (cf. « Méthode d'utilisation des instruments et techniques par les Compartiments »), le Fonds Maître prévoit d'utiliser des TRS.

Utilisation des TRS (y compris des CFD): Anticipée 40 %; maximum 200 %.

Prêts de titres: Anticipé 15 %; maximum 30 %.

Accords de prise/mise en pension: Anticipé 0 %; maximum 30 %.

Référence: Aucun indicateur de référence n'a été désigné par le Fonds Maître.

Devise de référence du Fonds Maître: USD

Méthode de gestion des risques du Fonds Maître: *Par les engagements.*

Informations complémentaires: Vous pouvez vendre (racheter) tout ou partie de vos parts un Jour d'évaluation. Les revenus et plus-values sont capitalisés.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au Règlement et aux rapports périodiques. Ces documents sont disponibles gratuitement auprès de FIL Gestion - 21, avenue Kléber - 75116 Paris et en ligne à tout moment sur www.fidelity.fr.

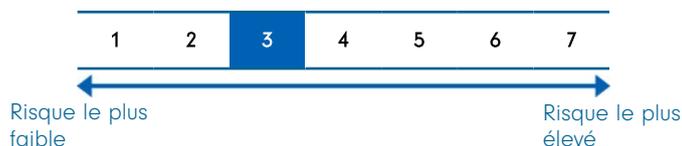
Dépositaire: Société Générale

Investisseur de détail visé

Ce produit peut intéresser les investisseurs qui ont une connaissance rudimentaire et une expérience limitée, voire inexistante, de l'investissement dans des fonds; qui prévoient de conserver leur investissement pendant la période de détention recommandée d'au moins 3 ans; qui visent une croissance du capital sur la période de détention recommandée et un revenu; et qui comprennent le risque de perte de tout ou partie du capital investi.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité à vous payer en soit affectée.

Les demandes de souscription et de rachat du Fonds Maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 16h00 (heure de Paris, CET/CEST).

Risques supplémentaires: risque de crédit, risque de liquidité, impact de l'utilisation d'instruments dérivés, risque des marchés émergents.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du FCPE. Veuillez-vous reporter au règlement du FCPE.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: 3 ans Exemple d'investissement : EUR 10 000		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 070 EUR	5 260 EUR
	Rendement annuel moyen	-59,3 %	-19,3 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 800 EUR	9 860 EUR
	Rendement annuel moyen	-12,0 %	-0,5 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 310 EUR	11 520 EUR
	Rendement annuel moyen	3,1 %	4,8 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 610 EUR	13 920 EUR
	Rendement annuel moyen	16,1 %	11,6 %

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 03/2015 et 03/2018.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 01/2021 et 01/2024.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 12/2018 et 12/2021.

Que se passe-t-il si FIL Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	471 EUR	901 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	4,7 %	2,9 % par an

(*)Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,8 % avant déduction des coûts et de 4,8 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	296 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,34 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	132 EUR
Coûts de transaction	0,42 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	42 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 3 ans

La période de détention recommandée s'appuie sur notre évaluation des caractéristiques de risque/rendement et sur le coût du produit.

Traitement des ordres: La valeur liquidative est déterminée chaque jour (jour J). Elle est publiée le lendemain (J+1). La centralisation des ordres de souscription et rachat a lieu chaque jour avant 11h00 le jour J. Le règlement des souscriptions et des rachats se déroule en J+3.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous souhaitez faire une réclamation concernant ce produit ou la gestion de FIL Gestion. Vous pouvez initier une réclamation via le site fidelity.fr ou écrire à FIL Gestion - 21, avenue Kléber - 75116 Paris. Si vous avez une réclamation à l'encontre de la personne qui vous a vendu ce produit, vous pouvez la contacter afin de connaître sa procédure de réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez trouver le règlement, les documents clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris diverses politiques publiées (la politique d'investissement durable et la politique de rémunération par exemple) du produit, sur notre site Internet www.fidelity.fr. Toute autre information peut également être obtenue auprès de FIL Gestion.

Le FCPE relève de l'article 8 du règlement dit SFDR.

Composition du conseil de surveillance : Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Pour plus de précision, veuillez-vous reporter au règlement.

De plus amples informations concernant la performance passée du produit, y compris les calculs des scénarios de performance précédents qui sont publiés mensuellement, sont disponibles sur www.fidelity.fr. Des informations sur la performance du produit pour les 10 dernières années sont disponibles sur www.fidelity.fr.